

1. d'analyser les programmes déjà institués et ceux en cours d'élaboration afin de déterminer quelles lacunes de la banque de données sont à combler en ce qui a trait à la présence et aux effets du transport de polluants atmosphériques sur de longues distances;
2. de promouvoir des mesures propres à assurer la comparabilité des données produites par les programmes dans les deux pays;
3. de promouvoir la diffusion de données et d'informations de recherche appropriées;
4. de fournir des conseils et des recommandations aux organismes appropriés des deux gouvernements en ce qui a trait à la modification des programmes de recherche existants et/ou à l'élaboration de nouveaux programmes; et
5. de préparer chaque année un arrêté de situation à l'intention des deux gouvernements et d'autres rapports qui pourront être jugés nécessaires.

Le Groupe est coprésidé par un représentant d'Environnement Canada et un autre de la United States Environmental Protection Agency, et se compose de représentants d'un certain nombre d'organismes canadiens et américains dont les recherches sont liées au transport des polluants. Le Groupe a tenu deux séances plénières depuis sa formation et a eu de fréquents contacts avec des chercheurs dans des disciplines particulières.

On peut se procurer un exemplaire du rapport auprès du Service de presse du ministère des Affaires extérieures (n° de tél. 995-1874) ou auprès de la Direction générale de l'information d'Environnement Canada (994-1410).